Union syndicale Solidaires

Solidaires informatique
Union Syndicale Solidaires ITEC

Sud Groupe G F I

Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

Juin 2015

N°114

Licenciement, syntec, égalité hommes-femmes : page 1

Participation, Mutuelle, prudhommes, solidaires informatique : page 2



Solidaires
Unitaires
Démocratiques

C'EST QUI LE PATRON !

Licenciement autoritaire à Bordeaux

L'hécatombe continue dans le Sud-Ouest. Cette fois-ci c'est à Bordeaux qu'a eu lieu le dernier licenciement.

Mais que reprochait-on à ce salarié, à GFI depuis plus de 20 ans ? Une insuffisance professionnelle ? Un refus de mission ? Non ! Plutôt d'être en intercontrat, d'avoir plus de 50 ans et de ne pas être dans les petits papiers du manager local. La lettre de licenciement cite donc comme griefs pour justifier cette décision : des retards dans la saisie du CRA, ne pas s'être rendu à une convocation à la médecine du travail et ne pas avoir répondu à un mail du manager.

Notons que le règlement intérieur spécifie qu'on ne peut sanctionner un salarié qu'après des refus réitérés de se rendre aux rendez vous de la médecine du travail et uniquement après mise en demeure, ce qui n'est pas le cas ici. Notons encore, que la lettre de convocation à l'entretien préalable à licenciement a été envoyée le même jour que le mail auquel il est reproché de ne pas avoir répondu. Et vous, votre manager répond il systématiquement dans la journée à vos demandes ?

Cette décision s'inscrit donc plus dans la volonté apparente du manager de vouloir asseoir son autorité. Le management par la peur plutôt que par le suivi et les visites régulières des salariés en clientèle, la motivation par des offres de mission en rapport avec la qualification, l'offre de formation pour adapter les profils aux besoins du marché local, … Car ce salarié qui quitte donc GFI n'a pas été formé depuis plus de 10 ans, et sa dernière augmentation date de la même période. De quoi vous dégoûter !

Le plus surprenant, c'est que la DRH n'a pas servi de garde fou contre ce type de comportement abusif, dans ce règlement de compte ; au contraire, quand la RRH locale ne mène pas d'elle-même les procédures, elle se rend complice de ces débordements managériaux en les accompagnants.

LE SALARIE IRA AUX PRUDHOMMES AVEC L'AIDE DE SUD GROUPE GFI.

AVEZ-VOUS LE BON COEFFICIENT SYNTEC ?
Les Délégués du Personnel SUD GFI font respecter le droit

La convention collective SYNTEC, que vous pouvez retrouver sur notre site, détaille les conditions et fonctions nécessaire pour l'affectation à telle ou telle coefficient. Des critères parfois subjectifs qu'il est difficile de faire valoir.
Il n'en va pas ainsi pour les coefficients 095 et 100. Ceux-ci sont en effet et sans ambiguité réservé aux salariés ayant mois de 2 ans d'expérience.

Coeff 095 : Débutants - Collaborateurs assimilés à des ingénieurs ou cadres techniques et administratifs, occupant dans le bureau d'études un poste où ils mettent en œuvre des connaissances acquises.
Coeff 100 : Débutants - Les mêmes que ci-dessus, mais titulaires du diplôme de sortie des écoles visées dans la définition des ingénieurs à l'article 2c) de la présente Convention.
Coeff 105 et 115 : Ingénieurs ou cadres ***ayant au moins deux ans de pratique*** *de la profession, qualités intellectuelles et humaines leur permettant de se mettre rapidement au courant des travaux d'études. Coordonnent éventuellement les travaux de techniciens, agents de maîtrise, dessinateurs ou employés, travaillant aux mêmes tâches qu'eux dans les corps d'état étudiés par le bureau d'études.*

Vous pouvez donc exiger une promotion si vous êtes bloqués dans ces coefficients à tort.

En cas de refus de votre manager, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus SUD GFI. Ainsi à Bordeaux, les délégués du personnel ont pu faire appliquer le droit et la convention collective en obtenant le changement de classification des salariés maintenu à tort dans un statut de débutant.

INEGALITES PERSISTANTES A GFI

La loi en cours de discussion sur le dialogue social prévoyait initialement la suppression des communications des informations concernant l'égalité hommes-femmes. Devant la fronde des organisations syndicales et des associations pour la défense des égalités, le gouvernement a finalement reculé. Les informations seront dorénavant disponibles dans la base de documents unique. Mais qu'en est-il de l'obligation de négocier dans chaque entreprise des accords devant définir les plans d'actions visant à effacer les écarts existants ? Pour l'instant cette obligation sera noyée dans les négociations sur la qualité de vie au travail. Une mauvaise nouvelle, d'autant qu'à GFI, l'égalité on en est loin et les indicateurs, malgré le plan d'action prévu se dégradent d'année en année : promotion, augmentation de salaire, formation, nombre d'EA-EP passé, …
LES FEMMES, COMME LES SENIORS SONT HONTEUSEMENT BIEN MALS LOTIES A GFI !

PREVOYANCE SANTE : NON A UNE AUGMENTATION DES COTISATIONS SALARIALES

La mise en place par le gouvernement des contrats abusivement dénommés « solidaires et responsables » se traduira certainement par une hausse des cotisations.

La Direction qui s'est engouffré dans cette opportunité pour dénoncer hâtivement l'accord en vigueur nous propose aujourd'hui une solution inadmissible avec aucune participation supplémentaire pour l'employeur, une hausse non proportionnelle aux revenus et donc très importante pour les plus petits salaires. La Direction a même commencé a abordé l'idée d'une désindexation de la cotisation sur le salaire, grande avancée obtenue durement par les syndicats il y a quelques années.
Les nouvelles obligations décidées par le gouvernement doivent être payées par nos employeurs. Les salariés ne sont les responsables de la crise financières, des optimisations et de l'exil fiscales des grands groupes qui plongent les pays dans l'austérité.
Les salariés de GFI n'ont pas l'argent nécessaire alors même que nos patrons et actionnaires se préparent encore un partage des profits honteux à coup d'augmentations, de dividendes et d'actions gratuites.

EN DIRECT DES PRUD'HOMMES

L'actualité prudhommale est chargée ces temps ci à GFI. GFI licencie, SUD GFI accompagne les salariés :

5 mai : Audience de conciliation pour 2 salariés de Toulouse (voir notre tract de janvier 2015). GFI refuse de discuter comme d'habitude. SUD GFI aide ces salariés à monter leurs dossiers.

21 mai : Audience en appel d'un salarié, soutenu depuis le début par SUD GFI, licencié pour un refus de mutation de Nantes à Lille. Salarié, non formé depuis des années et avec des obligations familiales impérieuses que GFI n'a pas pris en compte.

1er juin : Audience de départage d'une salariée licenciée à son retour de congé maternité car placée en mission dans des conditions l'empêchant de trouver un mode de garde décent. SUD GFI interviendra durant l'audience en tant que partie civile.

8 juin : Résultat du jugement du salarié de Pau qui conteste avec l'aide de SUD GFI son licenciement pour insuffisance professionnelle.



PARTICIPATION 2015 :
Avez-vous reçu votre aumône cette année ?

ET SI SUD GFI REJOIGNAIT LE SYNDICAT SOLIDAIRES INFORMATIQUE ?

Solidaires Informatiques syndique les salariés des sociétés de l'informatique. Ce syndicat est aujourd'hui présent dans des grands groupes comme Sogeti, Astek, ... mais aussi dans des plus petites sociétés.

L'Union Syndicale Solidaires ITEC (Informatique - Télécoms - Electronique) regroupe les syndicats SUD et Solidaires des secteurs de l'informatique, de l'électronique et du conseil, des SSII (ou ESN) et des télécommunications. Elle syndique les salarié-es isolé-es, les sous-traitantes, et les donneurs d'ordre de ces secteurs

Solidaires Informatique publie régulièrement un tract sur **l'actualité dans les SSII, lisez les tracts TERMINAL EN LUTTE sur notre site.**

Nous travaillons depuis plusieurs mois à un rapprochement de nos 2 syndicats afin de créer une véritable synergie, mieux fédérer nos actions, lutter contre l'isolement de certains adhérents mais aussi se prémunir contre des possibles opérations de rachat qui pourrait faire disparaitre de fait notre syndicat d'entreprise SUD Groupe GFI.
Une fusion de nos 2 syndicats permettrait aussi de favoriser les actions de syndicalisation et le développement des plus petites sections syndicales qui manquent aujourd'hui de moyens financier et de temps militants.
Pour cette raison, nous avons travaillé de concert afin d'élaborer des statuts de Solidaires Informatique qui permettrait d'atteindre le double objectif de :
- favoriser une mutualisation des moyens financier et humain
- maintenir l'autonomie des sections syndicales comme pourrait le devenir SUD GFI

Solidaires - Unitaires - Démocratiques
Sud Groupe G F I
Union Syndicale Solidaires ITEC

Ce dernier point était évidemment crucial car notre fonctionnement démocratique actuel ne doit pas être remis en question (les décisions doivent toujours appartenir aux adhérents, et la section doit disposer de l'autonomie financière pour mettre en œuvre ses décisions et pour mener ses actions).

CE SUJET SERA TRES LARGEMENT ABORDE LORS DE **NOTRE PROCHAIN CONGRES QUI SE DEROULERA LES 12 ET 13 JUIN** OU NOUS DEVRONS DECIDER SI OUI OU NON, NOUS INTEGRONS LE SYNDICAT SOLIDAIRES INFORMATIQUE.

Ces 2 jours où sont conviés tous nos adhérents seront aussi des moments de bilan et débats sur nos actions en cours et à venir, notamment concernant les négociations stériles que mènent la Direction depuis de trop long mois (simulacre de NAO, interruption des négociations des astreintes, non ouverture des négociations promises sur le handicap, …)

Solidaires Informatique — Union Syndicale Solidaires

Vous pouvez aujourd'hui compter sur tous ces DS SUD Groupe GFI pour vous défendre :

Jacques ALAYRAC (Toulouse) 05 63 79 52 18
Vincent BRACCHETTI (GFI IP) 06 70 49 84 93
Bernard ETRILLARD (Nantes) 06 82 93 89 27
Didier LASSISSI (Ile-de-France) 06 32 53 32 88
Régis SCHAFRAN (Nord) 06 52 06 49 98
Marc AUBERTIN (DSC) 06 70 40 47 88
Laurent CALVET (GFI IP) 06 32 05 00 92
Alain KAING (Ile-de-France) 06 60 71 36 30
Laure NETZ (Sophia) 06 09 34 78 20
Henri BŒUF (Rhône-Alpes) 06 11 40 68 31
Eric CASSAGNAUD (GFI Chronotime) 06 49 92 72 21
Antoine HUOT (Grenoble) 06 51 43 52 50
Francesco PROPATO (Progiciels) 06 88 72 21 36

TOUS LES CONTACTS PROCHES DE CHEZ VOUS : contacts

Pour nous écrire: **contact@sudgfi.fr** *ou:* 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES